

THOIRY



Inscriptions scolaires 2023-2024

Du 13 mars au 28 avril



école

Concernent les enfants :

**** Nés en 2020***

**** Qui entrent en CP***

**** Nouveaux habitants***



Ville de Thoiry - 374 rue Briand Stresemann
Tél : 04 50 41 32 49 - Courriel : inscriptions.scolaires@mairie-thoiry.fr



Pièces nécessaires

- * Fiche de renseignements dûment complétée téléchargeable sur le site internet : <https://www.mairie-thoiry.fr/inscriptions-scolaires/>
- * Copie du livret de famille (avec parents et enfant à inscrire) ou extrait d'acte de naissance avec filiation
- * Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, eau, téléphone, quittance, ...)
- * Copie du certificat de vaccination à jour
- * Pour les parents divorcés, copie du justificatif d'attribution du droit de garde exclusif et extrait de jugement de divorce
- * Pour les nouveaux arrivants inscrits dans une autre école un certificat de radiation

école



Mode d'inscription

Vous devez adresser votre dossier COMPLET **en priorité par courriel** à l'adresse suivante : inscriptions.scolaires@mairie-thoiry.fr

À défaut, le déposer à l'accueil de la mairie.

Un certificat d'inscription vous sera transmis par courriel ; ce document est indispensable pour finaliser l'admission auprès de la direction de l'école concernée.

Aucun dossier incomplet ne sera traité par nos services.

Renseignements sur rendez-vous

Une situation particulière, un besoin d'information complémentaire ? Prenez rendez-vous en mairie
au 04 50 41 32 49

les mardis de 15 h à 17 h 30

les jeudis de 9 h à 12 h

Ville de Thoiry - 374 rue Briand Stresemann

Tél : 04 50 41 32 49 - Courriel : inscriptions.scolaires@mairie-thoiry.fr

